BRÉANÇON

MARS 2021

Le bulletin d'information de votre village

Informations contenues dans notre Bulletin Municipal :

Le mot du maire - 2
L'équipe municipale - 3
Les commissions- 4
La rénovation estivale - 5
Le budget - 7
Projets 2021 - 8
Actions sociales - 9
L'école - 10
Vie Pratique - 10
Encombrants - 11
Mairie & Etat civil- 12

Du plaisir de communiquer

Nous avons le plaisir, avec l'ensemble de l'équipe municipale, de vous proposer ce bulletin d'information, couvrant l'ensemble des activités de la municipalité ainsi que les informations qui peuvent vous être pratiques.

Nous avons souhaité aussi vous présenter les membres composant notre équipe, vous exposer les réalisations menées à ce jour et les projets à concrétiser durant les prochains mois.

Nous espérons que ce bulletin, imprimé sur du papier recyclé et disponible en ligne afin de préserver les ressources, vous permettra de mieux connaitre les actions menées et à venir afin de rendre notre vie de village toujours plus agréable.

Le mot du maire

Par Gilles Molland

Chers Bréançonnaises, Chers Bréançonnais,

Cette année 2020 fut vraiment particulière avec cette épidémie de la COVID 19. Nous avons tous appris de nouveaux gestes, pour protéger notre entourage et nous-même.

Certains d'entre nous ont contracté ce virus, et parfois nous avons perdu un proche ou une connaissance. Des problèmes financiers ont pu surgir.
Notre société doit rester solidaire et non repliée sur elle-même.

Notre nouvelle équipe municipale est en charge des affaires de la commune depuis fin mai 2020, à l'issue du premier déconfinement.

Des priorités se sont rapidement imposées à nous en prenant connaissance des dossiers et de la situation des biens communaux, dont notamment l'école de la Marette.

Les assainissements ne sont pas conformes et engendrent de nombreux problèmes que nous devons régler pratiquement au quotidien.

Pour la sécurité de nos enfants et des habitants, nous avons décidé d'abaisser la vitesse sur les principales voies du bourg, à 30 KM/H. Les panneaux de limitation de vitesse sont installés depuis quelques jours.

Vous avez certainement remarqué que la façade de l'actuelle mairie a été repeinte, ainsi que les volets. Ce travail a été effectué bénévolement par l'équipe du Conseil Municipal.

Nous désirions redonner un peu d'éclat à notre commune. Les illuminations de Noël en sont la suite logique. Les décorations ont été réalisées principalement par des enfants de notre école. Des bénévoles de la commune ont participé et nous les remercions.

Nous avons respecté la tradition en distribuant à nos aînés des colis, constitués pour cette année de produits locaux du Vexin. Nous avons privilégié la proximité.

Avec mon équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, ainsi que la réalisation de vos projets pour cette année 2021 que nous espérons porteuse d'espoir pour tous.

Gilles Molland

Maire de Bréançon.

«En poste depuis fin mai, nous avons eu à cœur de mettre en œuvre les conditions pour rendre notre vie de village agréable. »

L'équipe municipale

DEVANT :

GILLES MOLLAND - 71 ANS - RETRAITÉ DE L'IMMOBILIER - **MAIRE**

PREMIÈRE LIGNE (DE GAUCHE À DROITE) :

BAGO CHRISTIAN : 75 ANS - RETRAITÉ - **1ER ADJOINT & MAIRE HONORAIRE**
BAUDOUIN SANDRA : 50 ANS - AIDE-SOIGNANTE
WILD ROLAND : 73 ANS - RETRAITÉ CADRE ADMINISTRATIF - **EN CHARGE DU BUDGET**
GAREL AUDREY : 39 ANS RESPONSABLE DE SECTEUR
BELLÉE LAURENCE : 51 ANS SECRÉTAIRE MÉDICALE

DEUXIÈME LIGNE (DE GAUCHE À DROITE) :

BUREAU PIERRE : 39 ANS - RESPONSABLE DE PROJETS SUPPLY CHAIN
PANTHOU JEAN-FRANÇOIS : 31 ANS - DESSINATEUR INDUSTRIEL
VAN ISACKER CHRISTIAN : 62 ANS - GÉRANT DE SOCIÉTÉ - **2ÈME ADJOINT**
BOURREAU JULIEN : 48 ANS - DIRECTEUR COMMERCIAL
MARIÉ GEOFFROY : 46 ANS - ENTREPRENEUR

« Notre équipe municipale est diverse et complémentaire, issue de différents horizons et apportant chacun leurs compétences pour Bréançon »

Commissions et syndicats

7 commissions et une participation active aux différents syndicats

BUDGET - FINANCE

MEMBRES :
Gilles Molland - Roland Wild
Ensemble de l'équipe municipale
MISSIONS & OBJECTIFS :
Revue des différents postes budgétaires
Préparation du budget annuel communal.

SOCIAL

MEMBRES :
Gilles Molland - Laurence Bellée - Sandra Baudouin
MISSIONS & OBJECTIFS :
Organiser les différents évènements initiés par la mairie (ex: décorations de Noël et colis de Noël pour les anciens) en attendant la possibilité de renouer avec des activités communes.

APPELS D'OFFRES

MEMBRES :
Gilles Molland - Roland Wild
MISSIONS & OBJECTIFS :
Faire jouer la concurrence pour obtenir le meilleur qualité/prix.

NUISSANCE - SECURITE

MEMBRES :
Gilles Molland - Audrey Garel
MISSIONS & OBJECTIFS :
Réflexions sur les améliorations au sein de notre commune pour limiter les nuisances et augmenter la sécurité de tous.

URBANISATION - ASSAINNISSEMENTS

MEMBRES :
Gilles Molland - Christian Van Isacker - Geoffroy Marié - Julien Bourreau - Jean-François Panthou
MISSIONS & OBJECTIFS :
Gestion du patrimoine communal : bâtiments et routes.
Coordination avec les instances départementales pour la voirie.

COMMUNICATION

MEMBRES :
Gilles Molland - Christian Bago - Laurence Bellée - Pierre Bureau
MISSIONS & OBJECTIFS :
Rédaction du bulletin municipal
Lien avec Lionel Godet pour la mise à jour site du site internet de la commune.

AFFAIRES SCOLAIRES

MEMBRES:
Gilles Molland - Pierre Bureau
MISSIONS & OBJECTIFS :
Faire le lien entre l'équipe municipale et l'équipe éducative.
Participation aux conseils d'école.
Piloter les actions périscolaires (Garderie, Cantine).

«N'hésitez pas à vous rapprocher des conseillers municipaux en charge d'un sujet précis afin d'obtenir une réponse à vos questions ou à suggérer des actions d'amélioration »

La rénovation estivale

Des travaux en partie menés **bénévolement** par les membres de l'équipe municipale afin d'embellir notre commune ont été réalisés au cours des derniers mois, sur les bâtiments de la commune ainsi que la voirie :

RENOVATION D'UNE PARTIE DE LA MAIRIE

Passage de câbles pour l'arrivée de la fibre optique (mairie et école).
Décapage et remise en peinture de la façade de la mairie, des volets, de la porte d'entrée, de l'entrée et du couloir de la Mairie.
Don d'un buste de Marianne.
Réalisation d'un socle et support en chêne par M. CRESSON.
Rénovation de la salle vitrée par la reprise des plafonds.
Mise à disposition d'un espace Gym pour les petits écoliers, mise en place de 2 matelas de GYM généreusement offerts par Madame LOUREIRO.

RENOVATION DE L'ECOLE

Pose d'un tableau neuf dans la classe de CM1 - CM2.
Pose de rideaux occultants pour les projections.
Aménagement de rayonnages dans la classe de CM1 - CM2.
Installation de toilettes mixtes pour la Classe CM1 - CM2.
Mise en conformité électrique de l'espace sanitaire de la classe CM1 - CM2 par l'entreprise Carlucci.
Mise en peinture des sanitaires .
Installation à chaque point d'eau accessible par les élèves de gel et serviettes jetables avec leurs distributeurs.
Pose d'un adoucisseur d'eau pour protéger tout l'électroménager industriel de l'école.

RENOVATION DE LA VOIRIE

Réparation de la route : rue du Paradis au Rosnel.
Réparation des trous dans la rue du Faÿ (photo ci-contre).
Mise en peinture du passage piéton au niveau du Faÿ.
Mise en peinture des stops au sol rue du Val et la voie Communale N°1.
Allée des châtaigniers : réparation de l'acodrain et mise en place de goudron.

ACTIONS DIVERSES

Défrichage du terrain derrière la mairie.
Resurfaçage du terrain de boules.
Réengazonnement et enlèvement du talus sur l'espace de jeu derrière l'église.
Mise en place d'un pressoir offert par Audrey GAREL et taille de la haie devant l'église pour mise en valeur de celle-ci et assurer la visibilité des riverains sortant de la place en voiture.
Remise en état d'une place de parking devant la mairie suite à un affaissement de terrain.
Nettoyage de tous les panneaux et mise en place de certains panneaux indicateurs routiers à divers endroits.
-Réparation du radar éducatif à l'entrée du bourg.

A l'ECOLE
Elagage des arbres de la cour d'école par l'entreprise HAM VERT.

AU PRESBYTERE:
Réfection d'une partie des assainissements et réfection du portillon

«L'entretien de nos espaces verts et de notre environnement doit être réguliers afin de donner le meilleur aspect de notre commune»

CAMPAGNE DE RECHERCHE DE BENEVOLES

La commune a lancé en octobre dernier une campagne de recrutement de bénévoles afin d'aider à la sécurisation du passage piétons situé rue de l'Eglise, permettant aux parents et aux enfants utilisant le stationnement place de l'église de se rendre dans des conditions de sécurité améliorées à l'école, située rue du Moulin.

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Monsieur Didier Morigny qui, chaque matin, se trouve à ce passage piétons afin d'apporter cette sécurisation requise depuis plusieurs années, en attendant de pouvoir modifier de façon durable cette portion de chaussée.

Le créneau de sortie d'école l'après-midi étant toujours vacant, toute disponibilité entre 16h10 et 16h30 serait plus que bienvenue pour compléter ce dispositif.

Le budget & actions sur les dépenses

Ci-dessous le budget de l'année 2020 exprimé en milliers d'Euros, tel qu'il a été voté par le conseil municipal.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	482	354
Résultat 2019 reporté		128
Sous-total	482	482

	Dépenses	Recettes
Investissement	177	
Résultat 2019 reporté	37	
Sous-total	214	214

	696	**696**

NB : Pour une meilleure compréhension des chiffres, le budget tient compte d'un virement interne de 162 000€ de la section fonctionnement vers la section investissement qu'il faut éliminer. Après correction il convient de noter que le budget "réel " de notre commune se monte à **534 000€.**

Le budget est un exercice important d'une mandature. il convient de présenter un budget en équilibre (recettes = dépenses) qui est approuvé par le conseil municipal.

On distingue :

- **Le budget de fonctionnement** : recettes et dépenses qui correspondent aux activités au quotidien de la commune comme par exemple : entretien des espaces verts, des bâtiments, dépenses pour l'école, rémunération du personnel ...

- **Le budget d'investissement** : recettes et dépenses qui concernent les projets nouveaux, travaux qui ont pour vocation d'améliorer de façon durable le cadre de vie des usagers, elles accroissent la valeur du patrimoine de la commune.

Ces comptes sont soumis au Trésor Public de manière annuelle qui entérine officiellement les comptes de la mairie et certifie sa saine gestion.

«En complément de la gestion budgétaire attendue, la commission Finances procède à des réévalutions des contrats existants afin d'identifier de possibles sources additionnelles de revenus »

Projets 2021 - Ecole et Mairie

Les futurs travaux de l'école et de la mairie sont l'un des premiers chantiers a avoir été pris en main.

Dès le mois de juin 2020, nous avons déposé auprès des instances départementales un dossier technique pour la réfection des assainissements de l'école, afin de pouvoir réaliser ces travaux lors des prochaines vacances scolaires d'été, ces travaux nécessitant entre 3 et 4 semaines.

Le financement sera assuré en partie par le département et la région (réaménagement du contrat rural, dit COR) pour **70 % du montant hors taxes**, le restant à la charge de la commune.

Cette **part communale de 30 %** + la TVA au taux de 20%, soit un total de 50 % du hors taxes, sera financée par un emprunt, sans engendrer une augmentation des impôts locaux. De plus la part de TVA sera rétrocédée à la commune sous 2 ans comme le requièrent les textes des finances publiques.

Afin de respecter l'équilibre budgétaire, et compte tenu de l'impact non-budgété de la mise en conformité sanitaire des installations communales, nous avons dû opérer des choix sur les travaux prévus pour le réaménagement de l'école et la rénovation de la mairie.
En conséquence, la cantine ne sera pas déplacée vers les locaux de la grande salle attenant à la mairie, celle-ci ayant vocation à être utilisée pour d'autres usages.

Nous la garderons à son emplacement actuel. En effet les locaux, de qualité professionnelle, sont d'ailleurs reconnus comme étant en excellent état.

UN APERCU DES TRAVAUX A VENIR

Avec la réalisation des nouveaux assainissements comprenant la mise en place d'une mini station, la cour de l'école sera réaménagée pour supprimer les parties engazonnées, inutilisables une bonne partie de l'année, remplacée par un sol souple permettant plus d'espace pour les activités des enfants.

La classe des CM1 - CM2 située dans l'ancienne mairie avec un accès par l'entrée de la grande salle sera rénovée en totalité, en même temps que son accès, et ses sanitaires.

Dans une deuxième phase sur 2021 et 2022, le bâtiment de la mairie sera rénové en totalité, y compris la couverture en ardoise qui est vétuste et fuyarde.

Deux logements seront créés afin d'assurer à la commune des ressources complémentaires et pérennes en lieu et place des bureaux actuels de la mairie.

L'accueil du public sera alors déplacé dans une partie de la grande salle vitrée attenante à la mairie avec l'ajout d'une salle d'archivage, afin de valoriser nos documents communaux.

Le chauffage de la mairie et de la classe CM1 - CM2 sera assuré par une pompe à chaleur.

“

les années 2021 et 2022 verront la réalisation des projets d'améliorations et d'extension de nos installations communales»

actions sociales - entraide - associations

NOS ASSOCIATIONS : COMMUNICATION ABCD

L'équipe ABCD (Association Bréançon Culture Développement) espère que vous vous portez bien en cette période sanitairement compliquée. C'est en effet une année 2020 complexe qui s'achève, avec malheureusement l'annulation forcée de tous les événements ABCD prévus, malgré notre motivation et mobilisation restées intactes. Pour cette nouvelle année, le maître mot sera de retrouver nos ambiances et nos événements, concerts à l'église, fête de la musique, et notre AutoRetro programmé **le 26 Septembre prochain !**

Même s'il faudra probablement "jongler" encore avec les gestes barrières et mesures gouvernementales, nous resterons motivés à dynamiser notre beau village en toute convivialité, et aussi en toute responsabilité. L'équipe ABCD remercie d'ailleurs les bénévoles qui s'étaient mobilisés malgré tout pour certains préparatifs cette année.

Nous en profitons aussi pour remercier l'équipe municipale, représentée par Mr le Maire, de nous avoir invités à glisser ce petit mot dans le bulletin municipal, et aussi pour la qualité des échanges et le travail en bonne intelligence qui laissent entrevoir de belles perspectives.

Enfin, rappelez-vous que l'association ABCD n'appartient qu'au village, qu'elle a un but culturel, donc ouverte à tous et pour tous !

N'hésitez pas à consulter les infos et rubriques ABCD sur le site de la commune : https://breancon.fr/cadre-de-vie/vivre-ensemble/association-abcd/

Un grand merci à Mr L. Godet pour les mises à jour du site et son soutien de "reporter" pour nos événements.

Prenez bien soin de vous ! L'équipe ABCD

RÉALISATION DES PANIERS À DESTINATION DE NOS AINÉS

C'est avec beaucoup de plaisir que certains conseillers municipaux et bénévoles ainsi que notre secrétaire de mairie se sont retrouvés le samedi 12 Décembre 2020 afin de préparer les colis pour les ainés.

Les règles sanitaires (pas d'embrassades, masques à garder en permanence) n'ont pas entamé l'enthousiasme des participants et c'est avec beaucoup d'entrain que chacune des personnes présentes s'est attelée à la tâche afin de répartir équitablement tous les produits locaux du Vexin qui avaient été sélectionnés.

Des cartes préparées par les enfants y ont été jointes. Les premiers retours, très positifs, des personnes ayant reçu ces « colis », laissent à penser que ceux-ci ont été globalement très appréciés et que les cartes des enfants les ont particulièrement touchés.

DECORATIONS DE NOEL

Une bonne partie des membres du conseil municipal s'est retrouvée pour installer les illuminations de Noël, sur la façade de la mairie, de l'école et de l'église, ainsi que sur certains lampadaires, aussi bien au Bourg, au Rosnel qu'au Faÿ. Des compositions végétales ont également été composées et installées sur la porte de la mairie et sur des fenêtres de l'école.

Dans un second temps, trois sapins ont été installés, décorés et illuminés : un devant la mairie, un au Rosnel, et un au Faÿ. Certains Bréançonnais se sont bien pris au jeu, puisque le sapin du Rosnel a même commencé à être décoré par des habitants. Les enfants ont fabriqué de belles décorations qui ont été installées devant la mairie aux côtés du sapin.

Une boite aux lettres destinée aux courriers adressés au Père Noël a également été installée à l'entrée de la mairie.

L'enthousiasme de chacun pour égayer ces fêtes de fin d'année a aidé à atténuer un peu la morosité due au confinement et nous vous en remercions !

L'école

INSTALLATION DE 3 VIDÉOS PROJECTEURS INTERACTIFS

Début février ont été installés au sein de 3 classes de l'école de la Marette des vidéos projecteurs Interactifs (VPI), ainsi que le matériel informatique requis pour son fonctionnement. Ce nouveau matériel éducatif pour notre commune permettra un apprentissage collaboratif et permettra la diffusion de vidéos dans les classes.

AIDE AUX DEVOIRS POUR LES COLLEGIENS

L'Aide aux devoirs à Bréançon pour tous les collégiens qui le souhaitent avait démarré dès la rentrée de septembre et s'est trouvée malmenée par la COVID !
Nous aimerions reprendre dès que les conditions sanitaires seront meilleures, car on y travaille dans une ambiance bien agréable, séances pendant lesquelles les jeunes peuvent approfondir le travail fait en classe et surtout réaliser les devoirs demandés par leurs professeurs
CONTACT : Marie Claude BAGO 06 16 97 66 50 .

Vie Pratique

NUISANCES SONORES

Des bruits de jardinage et de bricolage, l'usage des tondeuses à gazon et tout autre matériel bruyant de jardinage et de bricolage, sont autorisés pour les particuliers :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Tout manquement à cette réglementation peut être passible d'une amende de 450 € (Article R1337-7 du code de la Santé Publique)
Nous vous remercions de bien appliquer ces consignes dans un souci de préserver la qualité de vie à Bréançon.

ELAGAGE

Les arbres, les arbustes, les haies et les branches dépassant sur les voies communales, les chemins ruraux, les aires de stationnement, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres.

SONDAGE COLUMBARIUM

Vous avez été nombreux (plus de 50 foyers) à répondre à notre sondage sur le Columbarium. Les résultats, largement en faveur de la création d'un Columbarium, nous incitent à le réaliser dans les tous prochains mois. Nous ferons parvenir aux intéressés les conditions de réservation.

Passage des encombrants & Nouvelles règles sur le ramassage des déchets

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants (ou monstres) sont des objets volumineux provenant des ménages dont les dimensions sont telles qu'ils ne peuvent être déposés dans les bacs de collecte ou en ordures ménagères.
Exemples : un meuble déclassé, un vieux matelas, un vieux sommier, un vélo cassé...
Afin que tout le monde puisse bénéficier du service, nous vous demandons de ne sortir au maximum qu'1m3.

Ne seront pas collectés :
Les déchets d'équipements électriques et électroniques (sèche-cheveux, réfrigérateur, congélateur...).
Les déblais, gravats, décombres et autres débris provenant de travaux publics ou privés.
Les déchets spécifiques à risque ou infectés provenant des établissements de soins.
Les produits explosifs : bouteilles de gaz, extincteurs.
Les produits toxiques: batteries, piles, pots de peinture pleins, huiles de moteur, huiles usagées, produits de traitement agricoles...
Les déchets verts, les souches d'arbres.
Les objets dont le poids est supérieur à 50 kg et/ou dont les dimensions excèdent 1,75*1,50*0,50 m.
Objets qui ne sont pas des déchets ménagers : machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques.

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an :
le 6 Mai 2021
le 18 Novembre 2021

CHANGEMENTS DE RÈGLES DE RAMASSAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du 1er Juillet 2021 les sacs de déchets posés à terre à côté de votre bac noir (déchets ménagers), jaune (emballage/papiers) ou vert (verre), ne seront plus collectés.
Dorénavant la loi sur la pénibilité interdit au personnel de porter des charges, seul les bacs à roulettes sont préconisés et sont présentés et soulevés mécaniquement à l'arrière du camion de ramassage.

Pour le bac noir, si vous avez besoin d'un bac d'un volume plus important, demandez directement auprès du prestataire agréé, la société ESE-CITEC, qui effectue la distribution des bacs de collecte sur l'ensemble du territoire.

Téléphone : 0 800 002 617 (APPEL GRATUIT) ou par internet : https://enquetebac.citec-environnement.com /smirtom_vexin/
Ils procèderont à un échange gratuit et vous pourrez récupérer votre nouveau bac en mairie dans un délai de 2 mois environ.
Nous vous demandons de rapporter votre bac en échange.

Activités Mairie et Etat civil

LES DEMARCHES POSSIBLES EN MAIRIE

- Etat civil : Inscription sur les listes électorales, recensement citoyen, mariage, pacs et naissance (demandes de documents d'état-civil, reconnaissance d'enfant à naitre, décès, demandes liées au cimetière…).

Pas de Carte Nationale d'identité, ni de passeport et de carte grise, à demander à Marines ou en préfecture à Cergy.

- Urbanisme : Demande de travaux, permis de construire, dossiers transmis au service instructeur de l'urbanisme à la Communauté de Communes du Vexin Centre (CCVC) et aux Architectes des Bâtiments de France.

- Ecole : Inscription à l'école et à la cantine, paiement des activités périscolaires.

- Gestion courante : Suivi du ramassage des ordures, permission de voirie pour travaux, permis de détention chien dangereux.

INFORMATIONS SUR LE RECENCEMENT

La commune compte maintenant 421 habitants au 31/12/2019.

MARIAGES DE L'ANNÉE 2020

- le 27/06/2020 Mme CORDELLE et M .BENTZ, habitants du Faÿ.
- le 05/09/2020 Mme MELLARE et M. LEFEBVRE, habitants du Bourg.
- le 26/09/2020 Mme CHAMPION et M. GILLES, habitants du Faÿ.
- le 12/12/2020 Mme STAUB et M. MONTAGNAC, habitants du Rosnel.

NAISSANCES DE L'ANNÉE 2020

- Le 22/01/2020 Gabriel GUERRIER
- Le 17/08/2020 Hugo COUDERT

Toutes nos félicitations aux mariés et aux nouveaux parents !